



Togo : Une loi de programmation militaire pour renforcer les moyens des forces armées

Le Togo se donne les moyens pour répondre aux enjeux sécuritaires nationaux, dans un contexte régional et international préoccupant.

Une loi de programmation militaire a été adoptée mardi 08 décembre par les députés au cours d'une session présidée par la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan en présence de la ministre des armées, Mme Essozimna Marguerite Gnakadè.

C'est une première du genre dans l'histoire du pays. Cette loi de programmation militaire 2021-2025 est la suite du chantier de refondation des forces armées togolaises initié depuis un temps par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, chef suprême des armées.

La loi vise non seulement à renforcer les moyens des forces armées afin de leur permettre de remplir efficacement leurs missions, mais aussi à relever le niveau de défense du Togo pour demain.

Selon la présidente de l'Assemblée nationale, les principales indications chiffrées découlant des trajectoires envisagées

sont adossées à des crédits budgétaires pour les missions de défense ainsi qu'à l'évolution nette des effectifs du ministère des armées.

Pour sa part, la ministre des armées a rassuré de ce que la mise en œuvre de cette loi se fera avec le plus grand professionnalisme, et que chaque crédit alloué par cette programmation sera utilisé à bon escient pour l'atteinte des objectifs fixés.

« En votant cette loi, première du genre au Togo, vous venez donc d'envoyer un message fort à ces femmes et hommes qui sont chargés de défendre notre pays », a indiqué la ministre Marguerite Gnakadè à l'endroit des députés. Elle a précisé qu'un rapport relatif à l'application de la loi et les perspectives se fera chaque année devant les élus du peuple.

David S.